

Le Jour, 1953  
18 Avril 1953

## **DU GOUVERNEMENT ET DE LA CHAMBRE**

Notre politique intérieure appelle une attention plus grande.

Si conciliante et passive même que soit l'opinion publique au Liban, il ne faut pas lui demander d'approuver trop longtemps ce qui humilie la raison.

Notre Gouvernement n'en est pas un ; notre Chambre n'en est pas une. La Chambre pourrait très bien sortir de sa torpeur. Elle le devrait. C'est elle, au bout du compte, qui a élu le Chef de l'Etat d'un vote unanime. Et, pour ne point parler un langage hypocrite, il faut admettre que, pour des raisons de structure, **toute Chambre future ressemblera à celle-ci comme une sœur.**

On suppose que la loi électorale, promulguée d'autorité il y a quelques mois, sera raisonnablement modifiée. **C'est la nature des choses qui le veut. Ne pas modifier cette loi électorale fabriquée de façon si hâtive et téméraire, c'est faire offense à la logique, C'EST IGNORER LA LOI NATURELLE QUI GOUVERNE LE LIBAN MIEUX QU'UN GOUVERNEMENT.**

Au demeurant n'est-on pas las de se livrer au verbiage et de s'user en tentatives vaines ? **L'expérience de trente ans en matière électorale, l'évidence de trente ans peut-on dire, doit tout de même servir à quelque chose.**

**AVANT D'ECONOMISER SUR LE NOMBRE DES DEPUTES, IL FAUT SE MONTRER ECONOMISE DES FORCES CONCILIATRICES DE LA NATION.** Le véritable ciment national au Liban, c'est la Chambre. Active ou inactive, bien ou mal composée, sérieuse ou frivole, indépendante ou servile, c'est elle qui, politiquement, fait vivre ensemble les minorités confessionnelles associées. Se jouer de la Chambre comme on fait, c'est se jouer de la nation et des intérêts fondamentaux de la nation. La Chambre est, au Liban, un organe indispensable. Elle est comme les poumons dans le corps. On ne maltraite pas un organe de cette importance sans risquer d'étouffer.

Quant au Gouvernement qu'il soit pris dans la Chambre ou en dehors d'elle, que ce soit en totalité ou seulement en partie, **l'essentiel c'est qu'il vive en harmonie avec l'Assemblée.**

**Le Liban est un pays trop original et trop traditionaliste, et c'est un trop petit pays pour que son gouvernement prétende s'y livrer chaque jour à des inventions politiques ou sociales.** Il a beau temps que nous rappelons, sans excès de fantaisie ou d'humour, que **chaque Libanais est une république autonome.** De même, notre pays est ainsi fait, que chaque Libanais se croit une vocation de général en chef. **On ne met**

**pas un peuple comme celui-là dans les chaînes de plans rigides, quels que soient les auteurs et les livres qui les enseignent.**

**L'initiative privée au Liban consolera toujours des défaillances de l'Autorité, c'est de s'adapter elle-même, d'abord, aux nécessités de ce pays, différent de tous les autres.**

**Si quatre vingt huit députés (au lieu de quarante quatre) doivent donner un meilleur équilibre à notre fraternité confessionnelle et à notre vie provinciale, qu'on nous les donne donc et qu'on nous f... la paix !**